Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 93 (1984)

Heft: 4

Anhang: Contact: Bulletin d'information de la Croix-Rouge suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTACT

Bulletin d'information de la Croix-Rouge suisse

1er juin 1984

Numéro 113

La Croix-Rouge suisse - hier, aujourd'hui, demain

A l'échelle nationale

Rorschach hôte de la 99° Assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse

La ville de Rorschach accueillera, les 30 juin et 1^{er} juillet prochains, la 99^e Assemblée ordinaire des délégués de la CRS, qui se déroulera sous les auspices de la section Croix-Rouge de Bodan-Rheintal.

A côté de l'examen des points statutaires de l'ordre du jour (ainsi l'approbation des comptes et du rapport annuels 1983, l'adoption du budget 1984, des élections), l'assemblée sera appelée à se prononcer sur l'admission, en qualité de membres corporatifs de la CRS, de l'Alliance suisse des Samaritains et de la Société suisse des chiens de catastrophe, ainsi que sur une révision partielle des statuts centraux. Le samedi soir, les participants monteront à bord du M/S «St-Gall» qui les emmènera en croisière sur le lac de Constance.











Avec le soleil en prime

Il n'avait point reçu d'invitation, mais il était de la partie, ce 28 mars 1984, à 11 heures, pour éclairer l'esplanade piétonniaire de la place St-François, à Lausanne, où allait avoir lieu l'inauguration officielle du «Car romand de l'Amitié», le cadet des trois autocars pour handicapés dont disposera dorénavant la Croix-rouge suisse.

La manifestation se déroula, notamment, en présence de M. G.-A. Chevallaz, ancien conseiller fédéral, des syndics de Lausanne et d'Echallens, du président de la Croix-Rouge suisse et d'autres personnalités des milieux de la Croix-Rouge et de la radio et télévision.

Après que M. P. Vallotton, directeur de la Chaîne du Bonheur qui a financé l'achat du car, eut remis les clés du véhicule à sa «marraine», M^{me} J. Zmijewski-Antille, membre du Comité central de la CRS, le «Car romand de l'Amitié», qui avait à son bord une trentaine de jeunes pensionnaires de la Cité des Enfants de St-Légier-sur-Vevey, partit à destination d'Echallens où les attendait un chaleureux accueil de la Municipalité et du Collège des Trois-Sapins.

Comme déjà dit, ce «petit dernier» sera réservé aux seules sections romandes de la CRS qui se sont engagées à couvrir ses frais d'exploitation. De bon augure: la première campagne d'appels de fonds lancée au mois de décembre dernier avec l'appui du journal «La Suisse», a rapporté plus de Fr. 80000.— en l'espace de deux mois! Bonne route au «Car romand de l'Amitié»...



Plus de 600 000 dons de sang offerts à la CRS en 1983

Grâce au concours de ses donneurs de sang bénévoles, la CRS a une fois de plus l'an dernier été à même de fournir le sang et les préparations sanguines dont ils avaient besoin aux hôpitaux et aux médecins du pays. En 1983, en effet, on a enregistré à l'échelle nationale 617821 dons de sang, ce qui a représenté une augmentation de 1287 unités ou de 0,2% par rapport à 1982. 372628 prélèvements ont été effectués dans les hôpitaux et les centres régionaux de transfusion de sang de la CRS, tandis que les équipes mobiles du Laboratoire central, à Berne, se sont déplacées à 1360 reprises et ont procédé à 245193 prises de sang destinées à la fabrication de plasma de longue durée de conservation.

Notre photo: avant la prise de sang, chaque donneur est soumis à un contrôle de la pression artérielle et de son taux d'hémoglobine.

Cours de santé de la CRS: nouvelles monitrices

«Contact» No 112» faisait état de l'augmentation réjouissante du nombre des «Cours de santé Croix-Rouge» organisés en 1983 dans les diverses régions du pays. Or, si ces cours sont diffusés et mis sur pied par les sections régionales de la CRS, les monitrices chargées de les donner, en revanche, sont formées par les soins du Secrétariat central. Notre photo a été prise lors du dernier cours de monitrices qui seront habilitées à donner le cours de préparation aux soins de base, à participer à la sélection des candidates et à les superviser durant leur stage pratique. D'une durée totale de huit jours, ce cours de monitrices s'est tenu en trois sessions et a réuni huit participants — toutes infirmières diplômées — venues de Suisse romande et du Tessin.





Bénévolez! Bénévolons ensemble!

Non, de cherchez pas, le mot ne se trouve dans aucun dictionnaire. C'est une création et une exclusivité Croix-Rouge...

Ce terme, qui dit si bien ce qu'il entend dire, figure sur le tout nouveau prospectus dont les sections de la CRS disposeront désormais pour faire connaître leurs services d'assistants et d'assistantes bénévoles à la population et à susciter de nouvelles adhésions de volontaires.

Il se présente sous forme de dépliant (quatre volets imprimés sur deux faces). Il est gai, attrayant, original. Pour l'heure, il n'existe encore qu'en français, mais sa version allemande ne saurait tarder, ainsi que l'italienne. Il peut être obtenu auprès du secteur social de la CRS, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne. Quelque 6000 assistantes bénévoles sont actuellement actives à l'échelle régionale. Elles sont affectées à différents services: visites à domicile ou dans des homes, transports-automobiles, prêts de livres (voir plus loin), accueil de réfugiés, organisation de manifestations diverses.

A l'échelle régionale

Morges-Aubonne

En faveur des personnes âgées et handicapées

Depuis le printemps1983, les deux sections voisines de Morges et d'Aubonne n'en font plus qu'une. Elles avaient pris la décision de fusionner dans le but de renforcer l'efficacité de la Croix-Rouge dans leur rayon d'activité. Les efforts fournis dans ce sens n'ont guère tardé à porter leurs fruits. Dès le début de cette année, en effet, le service d'aide à domicile et de transports-automobiles qui existait déjà dans le district de Morges, a été étendu à celui d'Aubonne où cinq auxiliaires de santé – dont les services font d'ores et déjà l'objet d'une très forte demande – se rendent régulièrement au domicile de personnes âgées nécessitant des soins.



Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz

Nouveau: un service de garde de malades

Il fonctionne depuis le 1^{er} mai dernier. Son but: sans vouloir aucunement concurrencer les services d'ores et déjà existants sur la place (soins infirmiers et distribution de repas à domicile, aide ménagère), ce nouveau service vise à combler une lacune et à offrir une prestation complémentaire, soit la garde temporaire à domicile de malades de tout âge, de handicapés ou de personnes âgées et cela 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Il fonctionne avec le concours d'une vingtaine d'auxiliaires de santé Croix-Rouge qui ont suivi le cours de préparation aux soins de base et déploieront leur activité sous la responsabilité de professionnels de la santé. Nul doute qu'il soit bien vite mis à très forte contribution.



Genève

A 89 ans, M^{me} W. «adore» les romans d'amour!

Le service de prêts de livres, introduit en 1975 par la section genevoise de la CRS – et qui fêtera donc l'an prochain son 10° anniversaire –, répond à un grand besoin des «aînés», que ceux-ci vivent à domicile ou dans des homes. Des chiffres à l'appui: à ses débuts, ce service était animé par quatre assistantes bénévoles Croix-Rouge qui disposaient d'une vingtaine de livres et comptaient quatre lecteurs. Neuf ans plus tard, ce ne sont pas moins de trente bénévoles qui gèrent plus de 4000 ouvrages (dont bon nombre de nouveautés) qu'elles vont remettre en prêt à quelque 200 lecteurs et lectrices assidus dont la moitié environ vivent dans leur propre foyer et l'autre moitié dans quelque 20 maisons de retraite différentes.



Bellinzone

Sont demandés, jouets en bon état

En prévision de l'ouverture imminente de son centre d'ergothérapie ambulatoire, la section Croix-Rouge de Bellinzone a lancé au mois d'avril dernier un appel à la population en vue de récolter des jouets en bon état qui seront utilisés dans le cadre des activités du centre.

L'ouverture de ce dernier – le second au Tessin, le premier étant celui de Lugano – porte à 26 le nombre des centres d'ergothérapie ambulatoire gérés par les sections de la Croix-Rouge suisse.



Bern-Mittelland

En quelque 25 ans: 200 cours de préparation aux soins de base

Le 19 mars dernier, la section de Bern-Mittelland a marqué par une petite manifestation la clôture du 200° cours de préparation aux soins de base organisés par ses soins. Ce cours a en fait une petite histoire: lors de son lancement, dans les années 1958/1959, on parlait du «cours d'auxiliaires hospitalières Croix-Rouge» qui, en 1982, après avoir été entièrement remanié, est devenu le cours de préparation aux soins de base que nous connaissons actuellement et qui permet aux personnes qui l'ont suivi avec succès de s'intituler «auxiliaire de santé» ou «auxiliaire de santé Croix-Rouge» si elles mettent leurs services à la disposition d'une section de la CRS. Pour l'organisation des stages pratiques de ses futures auxiliaires de santé, la section de Bern-Mittelland a le choix entre 40 hôpitaux et établissements médico-sociaux (notre photo).



Tant sur le plan de l'équipement médical que sur celui de l'espace intérieur, le Challenger peut être considéré comme l'ambulance aérienne optimale.

Nos membres corporatifs

REGA: nouvel avion-ambulance baptisé à Cointrin

On peut détourner, casser ou baptiser un avion: trois événements qui se sont produits presque simultanément, le 7 mars dernier, sur l'aéroport de Cointrin. Nous ne parlerons ici que du troisième, soit le baptême de l'avionambulance Canadair Challenger de la REGA, un appareil qui peut transporter jusqu'à sept blessés dans les meilleures conditions de confort et de rapidité.

Ce nouvel avion-ambulance – le plus moderne du monde –, le «Fritz Bühler», porte le nom du fondateur de la REGA. Depuis sa mise en service, le 23 juin 1983, il a accompli 415 heures de vol et transporté 160 patients. Sa plus longue mission a consisté à rapatrier un malade de Floride en Suisse.

A l'échelle internationale

Réfugiés polonais en Suisse... deux ans déjà!

Il y a eu deux ans le 24 mars dernier que les premiers des 1059 réfugiés polonais accueillis en Suisse au terme d'un arrêté fédéral, arrivaient dans notre pays en provenance des camps autrichiens où ils avaient tout d'abord séjourné. Ils furent aussitôt pris en charge par la Croix-Rouge suisse et Caritas Suisse. D'autres groupes suivirent et le dernier fut accueilli le 14 juillet 1982. Jusqu'au 17 décembre 1982, tous les réfugiés polonais avaient pu être placés et, à l'heure actuelle, seuls quelque 200 d'entre eux ont encore besoin de conseils et d'un appui des institutions d'entraide. Les frais engendrés par l'opération «Réfugiés polonais», au montant de 6,5 millions de francs, furent couverts par la Confédération jusqu'à fin 1982. Les dépenses encourues dès cette date pour les réfugiés qui ne sont pas encore entièrement indépendants, sont prises en charge à raison de 90 % par la Confédération et de 10 % par les institutions d'entraide.



Photos: CRS: J. Christe, C. Laurent, sections CRS Morges-Aubonne, Bern-Mittelland, REGA

Paraît 8 fois par an – Rédaction: CRS, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne, téléphone 031 66 71 11.